





SEASSURER QUE LE COMMERCE INTERNATIONAL DU BOIS DE PERICOPSIS ELATA (AFRORMOSIA/ASSAMELA) NEEST PAS PREJUDICIABLE A SA CONSERVATION

Atelier de formation des agents auxiliaires (OFIDA, OCC, MINECNT) à la CITES sur le contrôle des permis CITES et l'atilisation de l'auxil « CITESWOOD E ID »

Centre dEAccueil Protestant, Kinshasa Gombe, République Démocratique du Congo, du 08 au 12 Juin 2009







Photos de couverture: participants à løatelier de formation (gauche), løexpert national Ir NGOY expliquant løusage des permis CITES (au milieu) et løexpert international Mr Stephen montrant aux participants le guide dødentification des bois CITES (à droite) *Photos:* J.L. BETTI

DES MATIERES

RESUME	3
1. INTRODUCTION	4
1.1. Contexte général et Problème	4
1.2. Objectifs de laptelier	6
1.2.1. Objectif global	6
1.2.2. Objectifs spécifiques	6
2. DEROULEMENT DE LATELIER	7
2.1. Phase protocolaire	7
2.2. Exposés	7
2.3. V%ux des participants	9
2.4. Excursion dans le parc à grumes de TRANS-M-BOIS, à Kinkole, Kinshasa	9
3. CEREMONIE DE CLOTURE DE LATELIER	11
4.1. Liste des participants	12
4.2. Programme de la telier	14
4.3. Mot dœuverture du Secrétaire Général à l∉nvironnement et Conservation d	е
la Nature	16
4.4. Présentation des experts nationaux (Cfr. Fichiers des présentations)	17
4.5. Mot de clôture de Monsieur le Secrétaire Général	18
à lŒnvironnement Conservation de la Nature	18



RESUME

Du 08 au 12 juin 2009, sœst tenu au Centre do Accueil Protestant, Kinshasa/Gombe, en RDC, un atelier national de formation des agents auxiliaires CITES sur le contrôle de permis CITES et loutilisation de loutil CITES WOOD-ID, par rapport au de *Pericopsis elata*, connu sous les noms commerciaux de loafrormosia ou assamela. Loatelier a été organisé par lo Prganisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT), la Convention sur le Commerce International des espèces de faune et de flore sauvage menacées do extinction (CITES), et le gouvernement de la République Démocratique du Congo à travers le Ministère de lo Invironnement, Conservation de la Nature et Tourisme.

Lopbjectif global de loatelier était de contribuer au contrôle du commerce international de *Pericopsis elata*, espèce menacée et classée en annexe II de la CITES, .par la formation des agents actifs sur le terrain sur les outils de contrôle CITES. Plus spécifiquement, il était question de :

- Imprégner les participants sur les procédures CITES et la formulation des avis de commerce non préjudiciable ;
- former les agents auxiliaires de la CITES sur la vérification de la conformité de permis CITES do Afrormosia;
- former les agents auxiliaires CITES sur lœutilisation de lœutil « CITES WOOD-ID ».

Une quarantaine de participants venant de loPFIDA, de loPCC, de lopadministration forestière, de concessionnaires forestiers, de lopadministration de lopadministration forestière, de concessionnaires forestiers, de lopadministration de lopadministration forestière, de concessionnaires forestiers, de lopadministration forestière, de lopadministration forestière, de concessionnaires forestiers, de lopadministration forestière, de

Lætelier sæst déroulé en quatre axes dont : la séance solennelle dœuverture de lætelier par le Secrétaire Général à lænvironnement et Conservation de la Nature, les présentations des experts, læxcursion dans le parc à grumes et la scierie de la société TRANS-M, et la cérémonie de clôture.

Les participants à loptelier ont formulé les v%ux de voir lopIBT multiplier les formations de recyclage sur lopsage de loputil CITES WOOD-ID, mais aussi de doter les agents de contrôle avec du matériel informatique adéquat pour utiliser efficacement cet outil sur terrain.



1.1. Contexte général et Problème

Pericopsis elata est classée par Idunion Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) comme espèce en danger. Ce qui a conduit à son classement à lannexe II de la Convention sur le Commerce International des espèces de faune et de flore sauvage menacées dextinction (CITES). Des stocks importants de cette espèce existent cependant encore dans le bassin du Congo et notamment au Cameroun, au Congo, et en République Démocratique du Congo (RDC).

Dans différents pays africains, des politiques ont été mises en place pour assurer une gestion durable des forêts qui abritent loAfrormosia. Mais les problèmes dopplication des lois et du contrôle persistent. Le développement des procédures claires pour loémission doAvis du Commerce Non Préjudiciable (ACNP) reste une priorité pour la plupart des pays producteurs.

En RDC, le contrôle de læxploitation de bois de la Assamela, comme les autres bois do%uvre, sæffectue à deux niveaux : (1) tout dabord au niveau des administrations provinciales par læntremise des Coordinateurs provinciaux, des districts et des les territoriaux de Improvironnement, (2) superviseurs ensuite. lædministration centrale, à travers les bureaux forestiers spéciaux expressément mandatés : Direction de Contrôle et Inspection (DCI), Office des Douanes et Assises (OFIDA), et Office Congolais de Contrôle (OCC). La dministration forestière dispose doune douzaine de documents techniques de gestion et de contrôle qui sont notamment: la fiche de compilation (inventaire doallocation), la fiche donventaire deexploitation (parcelle), la fiche de résultats denventaire deexploitation, le formulaire de demande de permis de coupe de bois, le permis de coupe de bois, le contrat de garantie dapprovisionnement et de lettre dontention, le formulaire de demande de quota deexportation des grumes, le formulaire de quota deexportation des grumes, le formulaire de facturation des redevances sur les volumes de bois à exporter, le formulaire de mesurage des bois abattus, la déclaration trimestrielle de coupe de bois, le titre valant, le certificat CITES. Ces outils de contrôle sont appuyés légalement et juridiquement par la loi n° 011/2002 portant Code forestier du 29 août 2002, les arrêtés ministériels n° 035, 036, et 0011 fixant respectivement les modalités de læxploitation forestière ; les procédures dælaboration, dæpprobation et de mise en %uvre des plans daménagement des concessions forestières de production de bois do d'uvre et la réglementation de lo autorisation de coupe industrielle de bois do/uvre et des autorisations dopchat, vente et exportation de bois do/uvre. Malgré ces outils, le volume important do frormosia exploité en RDC tombe toujours dans le commerce illégal, suite en partie à læbsence donne connaissance approfondie des caractéristiques anatomiques et physionomiques du bois de cette essence.

La RDC, est signataire de la CITES depuis 1976, année de ratification. Le pays se doit donc de respecter strictement les procédures et principes relatifs à cette convention. Le quota autorisé à la République Démocratique du Congo en ce qui concerne læxportation de la frormosia est de 50 000 m³ par an, alors que son



DME) a été fixé à 60 cm. Les chiffres officiels arge des forêts montrent que ce quota na jamais

m³, 2 245,283 m³, et 2 678,307 m³ en 2005, 2006, et 2007 respectivement, soit moins de 6% du quota annuel accordé par la CITES. Cependant, les chiffres présentés après recoupement de certaines informations à læxtérieur du pays, sont en contradiction avec ces données. Ainsi par exemple, pour 2005, au lieu de 730,178 m³, un total de 11 000 m³ de bois de loAfrormosia serait sorti de la RDC. Quoique restant toujours en deçà du quota CITES, cette information montre que une bonne partie du volume des produits dérivés de loAfrormosia sortent illégalement du pays, peut être en échappant simplement au contrôle des agents chargés de mener le contrôle tant à ligntérieur du pays que dans les points de sortie.

En RDC, il existe un décret-loi limitant le nombre de Services opérant aux postes dontrée et de sortie des frontières. Il se trouve que lo grane de Gestion CITES noest pas compté parmi ces Services. Par contre, le protocole de collaboration administrative pour la lutte contre le Commerce illicite des espèces CITES du 19 août 2002, désigne lo ffice Congolais de Contrôle (OCC) et lo ffice des Douanes et Assises (OFIDA), tous présents aux postes frontaliers, comme des Organes Auxiliaires de la CITES. Ils ont pour mandat de contrôler, les exportations des espèces inscrites aux annexes de la CITES aux différents postes dontrée et de sortie du pays.

Loprgane de Gestion CITES, absent aux postes précités, lui, ne se limite qua la délivrance des permis CITES, ne peut donc contrôler les produits des espèces CITES dans ces endroits. Coest pour cette raison quoi fait confiance aux Organes Auxiliaires de la CITES, OCC et OFIDA.

Pour rester fidèle à sa politique de gestion rationnelle des ressources naturelles et de respect des obligations des traités et conventions internationales en rapport avec le sujet, il est urgent que lo tat congolais mettent en place des mesures correctives à la sortie illicite des produits CITES hors du pays. Il revient donc à lo rgane de Gestion CITES do ssurer la formation des agents auxiliaires de la CITES présents aux postes de sortie sur lo probation de lo protein de formation de ces mêmes agents sur lo tilisation do no util do do de lo cite de produits CITES dénommé "CITES WOOD-ID", qui est une application permettant de décrire les produits CITES en pratiquant lo dentification oculaire des bois et en examinant les caractéristiques macroscopiques (bois, anatomie, dendrologie).

Du 02 au 04 Avril 2008, sœtait tenu à Kribi, au Cameroun, un atelier régional sur le commerce durable du bois de *Pericopsis elata/*Afrormosia. Lætelier organisé conjointement par løDIBT et la CITES, visait non seulement à sensibiliser les Gouvernements, privés, et ONG des pays producteurs et importateurs sur la réglementation CITES, mais aussi et surtout à développer un plan dæction participatif en vue du renforcement des capacités des pays dans la formulation claire des Avis du Commerce Non Préjudiciable de *Pericopsis elata*. Quatre axes thématiques ont été arrêtés lors de cet atelier de Kribi pour faire læbjet dæn plan dæction à savoir : (1) éléments de la recherche et de læcologie de læssamela, (2) plate forme de



Click Here to apprade to chaîne dexploitation, de commercialisation et de Unlimited Pages and Expanded Features le la légalité et des dispositions de la Convention

dans le cadre du dernier axe thématique sur le renforcement des capacités des acteurs.

1.2. Objectifs de latelier

1.2.1. Objectif global

Lopbjectif global de loactivité est de contribuer au contrôle du commerce international de *Pericopsis elata* (Afrormosia), par le renforcement des capacités des agents actifs sur le terrain sur les outils de contrôle CITES.

1.2.2. Objectifs spécifiques

Conformément aux recommandations de la première réunion du Comité de Pilotage du Projet OIBT/CITES en RDC tenue le 25 mai 2009, les objectifs spécifiques de lætelier étaient :

- imprégner les participants sur les procédures CITES et la formulation des avis de commerce non préjudiciable ;
- former les agents auxiliaires de la CITES sur la vérification de la conformité de permis CITES do frormosia;
- former les agents auxiliaires CITES sur loutilisation de loputil « CITES WOOD-ID ».

Une quarantaine de participants venant des deux provinces de lœ répartition (Equateur, province orientale), et des points de sortie (Province du bas Congo), et comprenant les responsables forestiers, les agents chargés de contrôle de læ CCC (Equateur, province orientale, Kivu, Béni), OFIDA, des concessionnaires forestiers, les agents de læ deministration forestière /Organe de gestion, et læ utorité scientifique CITES en RDC ont pu atteindre cet atelier.

Latelier a eu lieu du 08 au 12 juin 2009 au Centre do Accueil Protestant (CAP) de Kinshasa Gombe.

Le présent document comprend outre la partie introductive, le déroulement de lætelier et les annexes.



2. DEROULEMENT DE LEATELIER

Latelier était articulé en quatre étapes essentielles:

- phase protocolaire;
- exposés;
- excursion;
- cérémonie de clôture et remise des parchemins

_

2.1. Phase protocolaire

La séance solennelle de démarrage des travaux était présidée par Dr Léon Abel KALAMBAYI WA KABONGO, Secrétaire Général à l∉nvironnement et Conservation de la Nature. Il a été introduit par Mr NGOY TAKI, Directeur de la Conservation de la Nature, Organe de gestion CITES de la République Démocratique du Congo.

Dans son allocution, le Secrétaire Général a tout dopbord souhaité la bienvenue à tous les participants venus de différentes provinces de la RDC. Il a ensuite remercié lo proganisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT) à travers le Coordinateur Régional du projet, qui les aidé à identifié et financer cette activité en RDC. Le SG a également remercié la CITES pour avoir envoyé un expert pour élucider les congolais sur les procédures CITES et sur lo pasage de lo putil CTESWOOD ID.

Avant de quitter, le SG a encouragé aux participants de bien suivre les modules de cours qui seront dispensés en vue de mettre en place en RDC des structures de contrôle efficaces.

Coest sur cette note doencouragement quoi a ouvert les travaux de loatelier.

Après une brève pause, les travaux ont repris dans læprès-midi avec les exposés des experts.

2.2. Exposés

Quatre formateurs ont eu à intervenir au cours de cet atelier à savoir:

- Mr Stephen NASH;
- Mr NGOY TAKI;
- MR TOIRAMBE Benjamin;
- Et Mr ZOLA MVIBUDULU

Les présentations faites sont reprises dans lognnexe 4.4. La synthèse de ces exposés est donnée ici, avec les noms des auteurs.

Mr Stephen NASH, Expert international venant de la CITES, a eu à intervenir huit fois durant lætelier. Ses interventions ont porté sur : une vue dænsemble de la



autorités CITES, les avis de commerce non fication, lightroduction à ligidentification du bois, la

nzauon des quota et imperiuncation du bois par loputil CITES WOOD-ID,

Parlant des avis de commerce non préjudiciables (ACNP), Monsieur Stephen a dit quœ peut sægir dœun avis verbal, dœun avis écrit ou alors dœun quota émanant de lœutorité Scientifique CITES du pays et pour une période de temps bien précise. Le ACNP doit être basé sur les informations fiables et actualisées; et non sur les informations dépassées, comme celles de lænnée 1943.

Pour lipdentification de bois, Mr Stephen a tout dapord distingué les caractéristique de bois tropicaux faits essentiellement des feuillus par rapport au bois des pays tempérés constitué aussi des conifères. Il a par ailleurs insisté sur les caractéristiques du bois en fonction de différentes coupes opérées, à savoir : la coupe transversale, la coupe radiale, et la coupe tangentielle. Il a ensuite présenté les différentes techniques utilisées de nos jours pour identifier le bois. Il sagit de technique simple par lausage des guides dipentification à lapstar du guide canadien et aussi des méthodes plus ou moins complexes avec lautilisation des clés élaborées ou laputil CITES WOOD-ID. Le guide canadien propose une méthode plus facile à utiliser : la clé simple basée essentiellement sur les images. Là on a pas besoin à faire appel à un expert. Ce guide propose huit étapes pour arriver à lapdentification du bois. En passant, Mr Stephen a apprécié la qualité des échantillons de bois qui ont été fournis pour la formation. Il a remercié la société SIFORCO pour ces échantillons.

Mr. Stephen a clôturé ses interventions par loutilisation de loputil CITES WOOD-ID. Cet outil a été mis au point à la demande du gouvernement allemand à travers son Autorité Scientifique, par les universitaires (koch et al.). Le logiciel CITES WOOD-ID permet dojdentifier le bois sur base de deux types de caractères : les macroscopiques et microscopiques. Les microscopiques permettent dodentifier beaucoup plus rapidement le bois du fait du faible nombre de paramètres à intégrer. Les caractéristiques macroscopiques par contre sont nombreuses et varient grandement en fonction du climat, des rayons UV et de læxposition à læxygène (oxydation). La couleur du bois, par exemple, change en fonction de ces trois facteurs. Le logiciel CITES WOOD-ID présente deux modes dousage : le mode normal pour les amateurs et le mode avancé pour les spécialistes. Il présente à loquiverture quatre fenêtres : les caractéristiques de différents bois en haut et à gauche, la liste des espèces remplissant ces caractéristiques en haut et à droite, les caractéristiques sélectionnées en bas et à gauche et la liste des espèces éliminées par rapport aux caractéristiques sélectionnées en bas et à droite. Pour bien voir les caractéristiques du bois, il est toujours recommandé de rafraîchir la face dopbservation de bois avec une lame bien tranchante. Loexercice de sélection des caractéristiques sur base des éléments du cours doidentification dispensé par Mr Stephen, ont permis didentifier le bois de *Periscopsis elata* comme étant : un bois de c%ur brun, un bois de c%ur avec veine, un bois à pores disséminés, un bois sans odeur caractéristique, un parenchyme avec une structure étagée et un parenchyme axial non en ligne. Mr Stephen a mis à la disposition des participants des matériels didactiques comprenant des supports de cours en version papier (manuels doutilisation) et les CD-ROOM.



al, lui, a présenté le permis CITES avec les rentes rubriques. Toutes les difficultés relatives

ροαι το τοπιρποσαγο στις στο τοιονοσό.

Mr TOIRAMBE, Expert national junior de lipdentification du bois en forêt et son aire de distribution en RDC. Il a fait savoir aux participants que lopire réelle de distribution de lopfrormosia irait au-delà des limites souvent relevées dans les documents scientifiques traitant de cette espèce en RDC.

Mr ZOLA, lui, a parlé de loidentification de loiferromosia depuis son statut en forêt comme arbre jusquoù lousine comme bois débité. Les principales caractéristiques propres à loiferromosia ainsi que les différentes variantes possibles de cette espèce ont été clairement expliquées.

2.3. VÊ ux des participants

A la fin des exposés des experts, les participants à lœtelier ont formulé les v%ux de voir lœIBT multiplier les formations de recyclage sur læsage de læutil CITES WOOD-ID, mais aussi de doter les agents de contrôle avec du matériel informatique adéquat pour utiliser efficacement cet outil sur terrain.

2.4. Excursion dans le parc à grumes de TRANS-M-BOIS, à Kinkole, Kinshasa

La journée du 12/06/2009 a commencé par une excursion dans le parc à grumes et la scierie de la société TRANS-M-BOIS à Kinkole. Løbjectif de cette descente était de voir le bois de løfrormosia sous forme de grumes et de débités ; ces deux formes étant celles les plus couramment observées au niveau de différents points de sortie. Les participants ont été bien reçus par les Responsables de la société TRANS-M-BOIS qui les ont promenés dans le parc à grumes mais aussi dans løpsine de transformation.

Mr NKANDA MPOTO Séraphin, chef de parc et port, a eu à présenter aux participants le bois de loAfrormosia stocké dans le parc à grumes. Les participants étaient curieux de savoir comment distinguer loAfrormosia des autres bois. Monsieur SERAPHIN a répondu quon sépare loAfrormosia de Idroko qui loavoisine le plus souvent grâce à loépaisseur de loaubier. LoAfrormosia a une épaisseur peu large par rapport à Iroko.

La deuxième partie de lœxcursion était la visite de la scierie. Ici, les participants ont eu lœccasion de voir clairement le schéma de circulation (transformation) du bois depuis lœtape de la grume jusquœu bois scié, en passant par les madriers et autres. Mr Stephen, informateur, a profité de lœccasion pour présenté aux participants les trois types de coupes réalisées sur le bois, à savoir : la coupe radiale, la coupe transversale et la coupe tangentielle. Les principales machines utilisées pour transformer ce bois ont été présentées par le chargé des relations publiques, Mr MUKOKO. Deux types de produits ou sciages ont été trouvés stockés dans la scierie : les frises ou bois récupérés (30 cm x 10,5 cm x 3 cm) et les commandes export (210 cm x 15,5 cm x 5 cm). Les déchets du dernier groupe sont utilisés pour confectionner les produits du premier groupe (frises).

A la fin de la visite, les responsables de la société TRANS-M-BOIS, par la voix du chargé des relations publiques, Mr MUKOKO, se sont dit flattés par le choix de leur

Projet OIBT/CITES « s'assurer que le commerce international du bois de *Pericopsis elata* (Afrormosia/Assamela), espèce listée en annexe II de la CITES, n'est pas préjudiciable à sa conservation dans le bassin du Congo. Projet mis en œuvre par l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT) et la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore menacées d'extinction (CITES), et financé par la CE (principal bailleur), les USA, le Japon, la Norvège et la nouvelle Zélande. http://www.stcp.com.br/itto-cites.

Page 9



é de logiteller OIBT/CITES. Ceci témoigne de la liministration forestière de la RDC place en leur puicure lours portes puvertes pour acqueillir con

genre de manifestation. Avant la séparation, la société a offert à boire à tous les participants et certains de participants ont reçu des échantillons de bois scié de lo formosia. Les participants ont été satisfaits de cette visite qui les a rafraîchis la mémoire sur les difficultés do de tous de la visite guidé a pris fin vers 14h00qet le retour a immédiatement amorcé pour le CAP (Centre do Accueil Protestant)..

LEATELIER

La cérémonie de clôture a eu lieu immédiatement après la visite du terrain. Elle a été présidée par Mr NTANGU NSUKAMI Gérard, Directeur du Personnel et des Services Généraux, représentant le Secrétaire Général à lænvironnement et Conservation de la Nature empêché. Cette cérémonie a été ponctuée en trois étapes : discours de clôture, remise des attestations aux participants, et enfin cocktail dædieu.

Dans son mot de clôture, le Directeur du Personnel et des Services Généraux a remercié les participants pour lœssiduité et lættention dont ils ont fait preuve tout au long de lætelier. Cela témoigne de læmportance que chacun dœux attache sur le problème de conformité des permis CITES et le problème dædentification du bois de læfrormosia. Il a exhorté à chacun des participants de continuer à lire le module enseigné et surtout dæppliquer les éléments du cours sur le terrain. Le Représentant du Secrétaire Général à lænvironnement et Conservation de la Nature a remercié læDIBT et la CITES pour lægranisation de cet atelier qui permet au gouvernement de la RDC de se doter des outils nécessaires devant mener à mieux contrôler les sorties du bois de læfrormosia, et par là, de mieux répondre aux préoccupations de la convention et de læfrormosia, et par là, de mieux répondre aux préoccupations de la convention et de læfrormosia qui ont financé ce projet, et notamment læfinion Européenne.

Pour terminer, Mr NTANGU NSUKAMI Gérard a souhaité un bon retour à lŒxpert CITES, au Coordonnateur Régional du Projet OIBT/CITES dans le bassin du Congo et à tous les participants.



4.1. Liste des participants

LISTE DES ADRESSES

N°	Noms	Organisme	Localisation	Téléphone	Adresse E-mail
1	NGOY-TAKI Pascal	Organe de Gestion CITES/RDC	Kinshasa	+(243)998244045	ngoy_pascal@yahoo.fr
2	Stephen NASH	Scecrétariat Général CITES	Suisse		
3	BETTI Jean Lagarde	OIBT/CITES	Cameroun		betlagarde@yahoo.fr
4	NGWISANI BUKAKA Rufin	Coordination/Environnement	Bas-Congo	+(243)998223901	ngwisaniwa@yahoo.fr
5	BISEKA MONKANZA Pascal	Coordination/Environnement	Equateur	+(243)810203979	pascalbiseka@yahoo.fr
6	SOMWE KIHASULA Guillaume	Coordination/Environnement	Province Orientale	+(243)997722352	
7	KILUANGUDI LUSASI Modeste	Office Congolais de Contrôle	Matadi (Bas-Congo)	+(243)898358239	
8	MBAMBI BANGU Julien	Office Congolais de Contrôle	Matadi (Bas-Congo)	+(243)819021041	
9	BALIKWISHA SIVAHAVWA	Office Congolais de Contrôle	Beni (Nord- Kivu)	+(243)994334908	
10	SOKO KWALU Richard	Office Congolais de Contrôle	Boma (Bas- Congo)	+(243)999148583	
11	MASUDI MAYANøKENDA Christophe	Office Congolais de Contrôle	Kinshasa	+(243)813507557	mkmasudi@yahoo.fr
12	WELE MAZIOZ	Office des Douanes et Accises	Kinshasa	+(243)998510242	
13	MVUMBI NLANDU Michel	Office des Douanes et Accises	Matadi (Bas-Congo)	+(243)9900462615	mvumbimichel@yahoo.fr
14	BOKE BOMBI Cyrille	Office des Douanes et Accises	Beni (Nord- Kivu)	+(243)993677044	Boke_bombi@yahoo.fr
15	KANZA MAYELA	Office des Douanes et Accises	Boma (Bas- Congo)	+(243)998551319	rkanzam@yahoo.fr
16	KHONDE KIKHITA Gérard	Office des Douanes et Accises	Boma (Bas- Congo)	+(243)998522685	kondegerard@@yahoo.fr
17	OSONKIE IZAMISUMI Elie	Office des Douanes et Accises	Kinshasa	+(243)997711118	elieosonkie@yhoo.fr
18	KETO DINDOMBELE Daniel	SAFBOIS	Kinshasa	+(243)815181740	

Projet OIBT/CITES « s'assurer que le commerce international du bois de *Pericopsis elata* (Afrormosia/Assamela), espèce listée en annexe II de la CITES, n'est pas préjudiciable à sa conservation dans le bassin du Congo. Projet mis en œuvre par l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT) et la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore menacées d'extinction (CITES), et financé par la CE (principal bailleur), les USA, le Japon, la Norvège et la nouvelle Zélande. http://www.stcp.com.br/itto-cites.

Page 12



C	ick Here to upgrade to	rbi complete.	Localisation	Téléphone	Adresse E-mail
	nlimited Pages and Exp		Kinshasa	+(243)814048348	Kasala1@h.com
20	IN ID II DEC	Em Editati (E.E.t.)	Kinshasa	+(243)819844666	jeankabwentolo@yahoo.fr
	Jean				
21	ZOLA SIFORCO		Kinshasa	+(243)998635215	Zola_emmanuel@yahoo.fr
	MVIBUDULU				
	Emmanuel				
22	TOIRAMBE	Direction du Développement	Kinshasa	+(243)999954148	-
	Benjamin	Durable			
23	BIYA MUNEMA	Institut des Jardins	Kinshasa	+(243)999922705	biyamunema@yahoo.fr
	Jacques	Zoologiques et Botaniques			
2.4	NADDIKY 1,	du Congo	TZ' 1	(2.42) 0.1.5.1.0.1.2.4.4	
24	NTEDIKA-di-	Direction de Contrôle et	Kinshasa	+(243)815121344	
25	MWELA Cyrille	Inspection	TZ: 1	. (2.12)000271002	
25	MANZANGA	Direction de la Gestion	Kinshasa	+(243)999271003	
26	EPOYO Philippe ZASY NGISAKO	Forestière	Kinshasa	. (242)914124042	
26	Germain	Service Permanent dølnventaire et	Kinsnasa	+(243)814124042	zasygermain@yahoo.fr
	Germani	døAménagement Forestiers			
27	KABALA	Direction de la Conservation	Kinshasa	+(243)899291419	kabatshif@yahoo.fr
21	TSHIKALA François	de la Nature	Kilishasa	T(243)033231413	kabatsiii @ yaiioo.ii
28	LUNANGA	Direction de la Conservation	Kinshasa	+(243)999998810	
20	KYAMBIKWA	de la Nature	Kilishasa	+(243))))))	
	Edouard	de la ivacuie			
29	MPUNGU-wa-	Direction de la Conservation	Kinshasa	+(243)815250735	
	NYEMBO Gaspard	de la Nature		(2.0)010200700	
30	NKAMA DILOLO	Direction de la Conservation	Kinshasa	+(243)998208162	
	Victor	de la Nature		,	
31	MASADILA	Direction de la Conservation	Kinshasa	+(243)819011945	
	MAKIESE Antoine-	de la Nature			
	Richard				
32	MASUMBUKO	Direction de la Conservation	Kinshasa	+(243)998396457	
	MUSEVERE Albert	de la Nature			
33	MUKANDILA	Direction de la Conservation	Kinshasa	+(243)998235650	
	DIKEBELA Gilbert	de la Nature			
34	MUFWAYA KOKO	Direction de la Conservation	Kinshasa	+(243)815189685	
	Anne-Françoise	de la Nature			
35	KATSUVA	Direction de la Conservation	Kinshasa	+(243)992452210	tonykatsuva@yahoo.fr
2.5	KAMBALE Tony	de la Nature	77: 1	(2.42) 01.022 52.50	
36	MUSTAFA	Direction de la Conservation	Kinshasa	+(243)810326359	-
27	MAYOLA Gabriel	de la Nature	TZ' 1	(2.42) 01 6000 51 6	
37	BUEMATELUA	Direction de la Conservation	Kinshasa	+(243)816890516	Jacques-buemat@yahoo.fr
	NSIANGANI	de la Nature			
38	Jacques WALIANA	Direction de la Conservation	Kinshasa		
38	MISENGAMadeleine	de la Nature	Amsnasa	-	-
39	KONGOLO NZAZI	Programme National	Kinshasa	+(243)814050258	_
33	KONOOLO NZAZI	døAssainissement	ixilistiasa	T(243)014030238	-
40	NZINGA KINONGO	Direction de la Conservation	Kinshasa	+(243)998705140	adolonzinga@yahoo.fr
40	Adolphine	de la Nature	Kilishasa	1 (273)))0/03140	adololizinga & yalloo.ii
	1 taoipinne	de la riature			

Projet OIBT/CITES « s'assurer que le commerce international du bois de *Pericopsis elata* (Afrormosia/Assamela), espèce listée en annexe II de la CITES, n'est pas préjudiciable à sa conservation dans le bassin du Congo. Projet mis en œuvre par l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT) et la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore menacées d'extinction (CITES), et financé par la CE (principal bailleur), les USA, le Japon, la Norvège et la nouvelle Zélande. http://www.stcp.com.br/itto-cites.

Page 13

PDF Complete	Your complimentary use period has ended. Thank you for using PDF Complete.
---------------------	---

Click Here to upgrade to			Localisation	Téléphone	Adresse E-mail
	Unlimited Pages and Expanded Features tion			+(243)811500400	henrriettezate@yahoo
	110111101110	60 10 1 (00010			
42	KAKESA	Direction de la Conservation	Kinshasa	+(243)815424436	kakesakasongo@yahoo.fr
	KASONGO	de la Nature			
43	IKOTAMA AMBA	-	Kinshasa	+(243)998301501	
	José				
44	NGOY Keren	Direction de la Conservation	Kinshasa	+(243)817808719	-
		de la Nature			
45	TSHIBANGU	-	Kinshasa	-	-
	Nathalie				

4.2. Programme de lEAtelier

Date	Heures	Programme
Dimanche 07/06		Arrivée des participants en provenance de Matadi, Boma, Beni Mbandaka et installation au Centre Lasallien; Arrivée des représentants de løOIBT et de la CITES et installation à løHôtel
Lundi 08/05	1i 08/05 09:00 -12:00 Cérémonie dépuverture : - discours du Secrétaire Général à léECN ; - Photo de Famille - discours du représentant de la CITES (Stephen présentation des participants et leurs attentes	
	12:00-13:00	Déjeuner
	13:00-16:30	Vue d
Mardi 09/06	07:30-08:30 8:30-10:00 10:00-10:30 10:30-13:00 13:00-14:00 14:00-16:30	Petit déjeuner au Centre Lasallien (Participants) Rôle des Autorités CITES (Stephen NASH); Pause café; Identification et løAire de distribution de løAfrormosia en RDC et débat (Benjamin TOIRAMBE); Déjeuner; Les Avis de commerce non préjudiciable (Stephen NASH)



Click Here to up	grade to	Programme
Unlimited Pages	and Expanded Fe	
IVICI 10/00	U7.3U-U8.3U	rem dejeuner au Centre Lasallien (participants),
	08:30-10:00	Introduction à lødentification du Bois (Stephen NASH);
	10:00-10:30	Pause café
	10:30-13:00	Fixation des Quota (Stephen NASH);
	13:00-14:00	Déjeuner;
	14:00-16:30	Permis CITES (NGOY TAKI Pascal)
Jeudi 11/06	07:30-08:30	Petit déjeuner au Centre Lasallien (participants);
	08:30-10:00	Indentification du Bois. CITES WOOD-ID (Stephen NASH);
	10:00-10:30	Pause café ;
	10:30-12:00	Indentification du Bois. CITES WOOD-ID (Stephen NASH);
	12:00-13:00	Indentification du bois Afromosia par la méthode visuelle (ZOLA MVIBUDULU)
	13:00-13:30	Déjeuner
	14:00-16:30	Permis CITES (NGOY TAKI Pascal)
Vendr 12/06		
	07:30-08:30	Petit déjeuner au CAP (participants)
	08:30-10:00	Indentification du Bois. CITES WOOD-ID (Stephen NASH)
	10:00-10:30	Pause café
	10:30-13:00	Visite du parc à grumes et de la scierie de la société TRANS-M à Kinkole
	13:30-15:00	Cérémonie de clôture et remise des Attestations de participations
	15:00-16:00	Cocktail et fin de løatelier

e Général à lænvironnement et Conservation

de la Nature

- Monsieur le Coordinateur Régional du projet OIBT/CITES ;
- Monsieur le Représentant du Secrétariat Général CITES ;
- Distingués Invités ;
- Chers Participants;

A loquverture de cet atelier de formation des acteurs sur la vérification de conformité des permis CITES et loutilisation de loqutil WOOD-ID en République Démocratique du Congo, permettez moi de moacquitter doun agréable devoir, celui de vous remercier doavoir bien voulu répondre à cette invitation en dépit de vos multiples occupations et de vous souhaiter par la même occasion la bienvenue.

Mes remerciements scadressent en premier lieu à lorganisation Internationale de Bois Tropicaux (OIBT) à travers son représentant Régional, qui a bien voulu financer cet Atelier.

En second lieu, je remercie Monsieur Stephen Nash, représentant du Secrétariat Général de la CITES en sa qualité de formateur qui a bien voulu faire le déplacement de Kinshasa afin de rendre effectif cette formation.

Ces Assises qui ont pour thème "La formation des acteurs pour la vérification de la conformité des permis CITES et la tilisation de la Dutil CITES WOOD-ID" en République Démocratique du Congo connaîtront la participation de nos partenaires de la price des Douanes et Assisses (OFIDA), de la price Congolais de Contrôle (OCC), des Coordinateurs Provinciaux de la nature, de la répartition de la nature, de la répartition de la répartition de la représentants des exploitants forestiers concernés par cette essence forestière et des acteurs de la Administration forestière.

En effet, le *Pericopsis elata* (*Afrormosia*) est une essence forestière semi protégée figurant à lænnexe II de la CITES dont le commerce est contrôle; elle doit de ce fait læpbjet dæne exploitation durable pour les générations présentes et futures. Au cours de cet atelier, il sera question de réfléchir et dænalyser les problèmes liés à la vérification et à la conformité de læxportation.

Je demande donc aux participants de tout mettre en %uvre pour que chacun apporte sa contribution active au déroulement des ces travaux en vue daboutir à la mise en place de structures de contrôle efficaces.

Je déclare ouverts les travaux de lo telier sur "La Formation des acteurs pour la vérification de la conformité des permis CITES et la tilisation de la WOOD-ID".

onaux (Cfr. Fichiers des présentations).



Secrétaire Général

à lænvironnement Conservation de la Nature

.....

- Monsieur le Coordinateur Régional de l

 l

 Organisation de Bois Tropicaux (OIBT);
- Monsieur le Représentant du Secrétariat Général CITES ;
- Distingués Invités;
- Chers Participants.

Nous voici au terme de notre atelier de formation sur " la Conformité des Permis CITES dans le Commerce de løAfrormosia et løUtilisation de løOutil WOOD-ID''.

Votre assiduité et votre engagement au travail durant toute la semaine a témoigné de løintérêt que vous attachez à cette formation pour løhonneur de notre pays.

Je félicite løOrganisateur de cette formation à travers le Coordinateur Régional de løOrganisation Internationale de Bois Tropicaux (OIBT) qui a facilité la tenue de cette formation.

Mes félicitations søadressent aussi à løenvoyé du Secrétariat Général de la CITES ainsi quøà tous les experts nationaux qui se sont donnés pour la réussite de ces travaux.

Cet Atelier vous a donné dœn savoir davantage sur la CITES. Il vous a permis de vous familiariser avec les différentes espèces animales et végétales concernées par la Convention. Il vous a ensuite doté dœun outil dødentification du bois Afrormosia qui désormais ne sera plus confondue avec dœutres essences forestières.



Cher participants,

Au moment où vous devez regagner vos postes respectifs, je vous recommande de mettre en pratique tout ce que vous venez døapprendre au cours de cet atelier pour la bonne marche de commerce CITES.

Je vous souhaite donc bon retour chez vous, bon travail et au plaisir de nous retrouver.

Je déclare clos les travaux de notre atelier sur "LA CONFORMITE DES PERMIS CITES DANS LE COMMERCE DE LØAFRORMOSIA ET LØUTILSIATION DE LØOUTIL CITES WOOD-ID".